



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Canard chipeau // *Anas strepera*

Statut

Nicheur très rare, migrateur et hivernant en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	CR (critères B2a ; D)	chassable	Annexe II, 1	oui (nidif)	1 (2 en hiver)

Répartition et populations

Cette espèce présente une répartition par îlots dans les zones humides de France, pour environ 900 à 1000 couples. Les principaux bastions sont les régions d'étangs (Dombes, Brenne, Forez, Lorraine) et de marais (de la Brière à l'estuaire de la Gironde). En Suisse toute proche 3-10 couples se reproduisent annuellement. Après une forte régression dans les années 1980, il bénéficie actuellement d'une dynamique favorable s'inscrivant dans un contexte plus vaste favorable aux oiseaux d'eau.

En Franche-Comté, l'espèce se reproduit de manière certaine depuis 1975 date à laquelle la première nichée est observée à l'étang Seigneur de Champrougier (Jura). Depuis cette date, le nombre de preuves de reproduction est faible. L'atlas départemental du Jura (1993) ne mentionne aucun cas de reproduction formel. Il faut attendre le début des années 2000 pour que la reproduction soit à nouveau prouvée en Bresse du Jura. Cette région biogéographique héberge l'essentiel de la population franc-comtoise actuellement connue et forte de moins de 10 couples.

Bien que faible, la population jurassienne semble en progrès avec la colonisation de nouveaux étangs. On note une concordance géographique entre les zones de migration et hivernage et celles de reproduction. Cela permet de constater que quelques zones pourraient être favorables à l'espèce : Bassin du Drugeon (Doubs), moyenne vallée de l'Ognon (Jura) (1-2 couples sans certitude), retenue de Blye (Jura), dépression sous-vosgienne et trouée de Belfort (Haute-Saône et Territoire de Belfort).

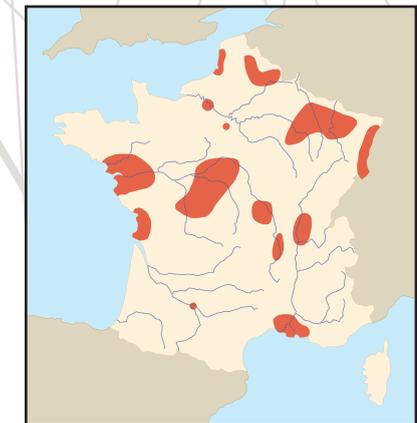
Habitat et écologie

En Franche-Comté l'espèce fréquente pour sa reproduction exclusivement des plans d'eau à la végétation riveraine particulièrement diversifiée. Il marque une certaine préférence pour l'alternance de roselières hautes (phragmitaie ou typhaie) et cariçaies. Un contexte « ouvert » (prairies ou cultures) semble également nécessaire pour l'établissement du nid. Enfin, il semble en mesure de coloniser des plans d'eau forestiers pour peu qu'ils soient richement végétalisés. En hiver, sa prédilection va aux étangs et retenues entourés de prairies.

L'espèce s'observe préférentiellement en migration, l'hivernage n'étant que minoritaire et concernant principalement des sites de plaines (par exemple 109 oiseaux en janvier 2008). Le passage est maximal en mars et novembre. Les observations au-delà du 15 avril doivent être considérées avec prudence car elles peuvent concerner aussi bien des migrateurs attardés que des couples potentiels à la recherche d'un site favorable. L'observation au-delà du 15 avril de poursuites aériennes doit en conséquence être considérée comme un bon indice de reproduction.

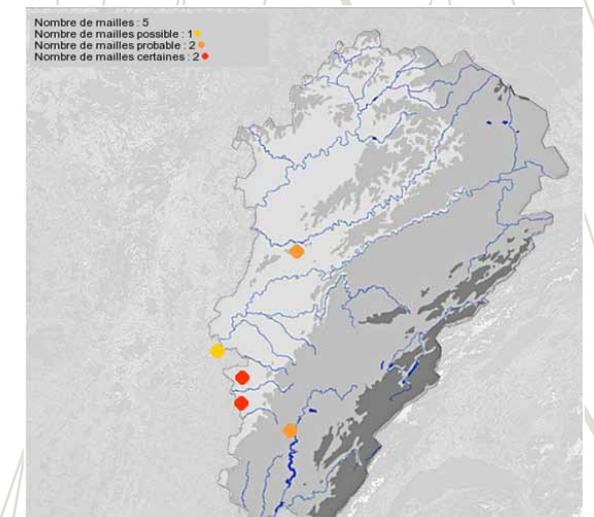


Couple de Canards chipeaux © Cyril Sénéchal



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Canard chipeau en Franche-Comté en période de reproduction (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE

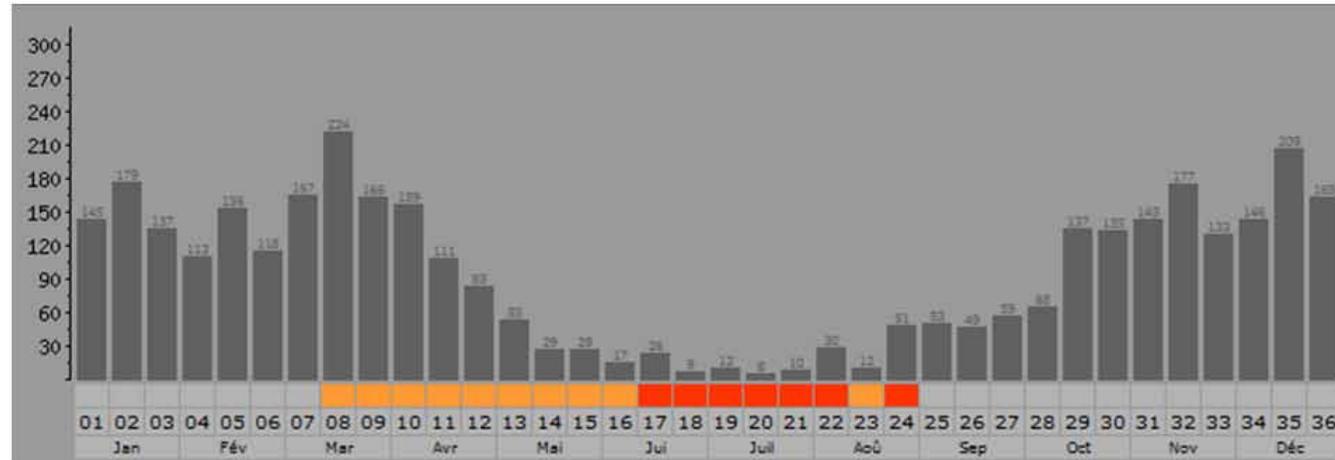


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Canard chipeau // *Anas strepera*



Phénologie du Canard chipeau en Franche-Comté

Les premiers mouvements ne concernant pas des reproducteurs peuvent être observés dès la mi-juillet. La période critique de recherche de l'espèce couvre donc du 15 avril au 15 juillet. L'installation de l'espèce est tardive à l'instar des anatidés plongeurs et peut intervenir jusque fin juin.

Menaces et priorités de conservation

En Franche-Comté, l'espèce est pour l'instant probablement limitée par la disponibilité de sites favorables à la reproduction. Les principales menaces identifiées pouvant affecter l'espèce sont :

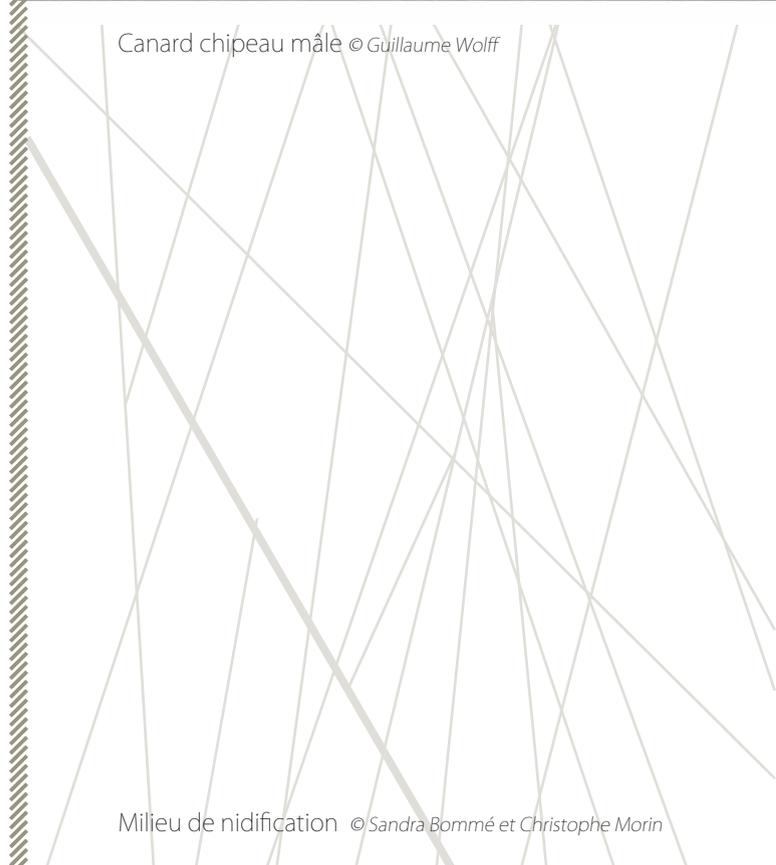
- Faucardage de la végétation riveraine pouvant détruire des nids,
- Fauche des prairies entourant les sites de reproduction en période d'incubation,
- Chasse pouvant affecter les nichés tardives non volantes en plus du dérangement,
- Modification de l'exploitation des étangs (tourisme, pisciculture plus intensive...),
- Prédation.

La mise en œuvre de fauches tardives autour des étangs occupés, ainsi qu'une empreinte humaine sur la flore riveraine moins importante (faucardage moins traumatique pour les roselières par exemple) permettrait d'assurer un meilleur succès de reproduction. En 2009, plusieurs sites occupés par l'espèce ne sont pas intégrés au réseau Natura 2000, mais identifiés comme ZNIEFF de type I. En l'état l'espèce est avant tout tributaire du maintien d'une exploitation piscicole extensive des étangs seule garante du maintien de l'espèce.

Rédaction : Marc Giroud – mise à jour : mai 2011



Canard chipeau mâle © Guillaume Wolff



Milieu de nidification © Sandra Bommé et Christophe Morin

